

ACTION DE FORMATION : SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

DUREE : 14 heures

EFFECTIF : de 4 à 10 stagiaires.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, le sauveteur secouriste du travail doit :

- Identifier le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans l'entreprise et hors entreprise ;
- Reconnaître, sans s'exposer, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement ;
- Repérer les dangers dans une situation de travail ;
- Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention ;
- Faire alerter ou alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Rendre compte des dangers identifiés et sur les actions éventuelles mises en œuvre à son responsable hiérarchique ;
- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir ;
- Effectuer l'action appropriée à l'état de la (des) victime(s) ;

PUBLIC CONCERNE

Tout Salarié

PRE REQUIS

Maîtrise de langue française orale

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateur certifié INRS

MOYENS PEDAGOGIQUES

PowerPoint - Video – Mannequins Pédagogiques – Défibrillateur – Plan SST - Magnettes

MOYENS DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle avec émargement par demi-journée

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail.

Epreuve Certificative INRS Théorique et pratique.

DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

Attestation individuelle de formation
Certificat INRS

CONTENU DE LA FORMATION**Accueil – Présentation du stage**

Tour de table : présentation des stagiaires et de leurs attentes / présentation du formateur
Signature des feuilles de présence
Présentation des objectifs et du programme
Modalités d'évaluation

Le Sauveteur Secouriste du travail
Les notions de base en prévention des risques professionnels
La prévention des risques professionnels dans l'entreprise/établissement

Les actions « protéger, examiner, faire alerter/alerter, secourir »

Correction – Synthèse finale